

## SENE circuit des Culs Salés

Longueur = 21 km

Au cœur du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Séné est une commune littorale qui a su préserver son équilibre et développe ses atouts en protégeant son patrimoine culturel et naturel. La commune dispose de 47 km de côtes et près de 70 km de sentiers.

Pendant longtemps les habitants de Séné, les Sinagots, ont été des gens de mer. Leur embarcation spécifique, appelé aussi Sinago, est un vieux gréement aux voiles rouges. Les marais salants, désormais transformés en réserve naturelle, étaient l'autre pôle d'activité de la commune. Ceux-ci furent, durant le 19e siècle, le théâtre de la contrebande du sel. Les Gabelous, douaniers chargés de la surveillance du commerce du sel, se livraient à d'incessantes poursuites avec les Culs Salés, surnom des contrebandiers.

Le sentier des Culs Salés permet de découvrir une vaste palette de paysages : rivages du Golfe du Morbihan et de la rivière de Noyal, bocage, villages. D'Ozon à Michotte, un sentier patrimonial permet d'approfondir la découverte de Séné.

Ce circuit a été voulu pour être accessible et roulant pour les vélos qui n'ont pas le droit d'emprunter le sentier côtier. Les marcheurs pourront suivre le GR© 34.

Balisage jaune- circuit PR

Retrouvez cet itinéraire dans le topo-guide Le littoral et les îles du Morbihan. En vente en librairie, dans les offices de tourisme en Bretagne et sur <https://bretagne.ffrandonnee.fr/topo>.

Pas à pas

Départ Mairie

Dos à la mairie, prendre la rue à gauche en direction des commerces. Tourner à droite et passer entre l'église Saint-Patern et le restaurant. Puis tourner à gauche sur la place des Droits de l'enfant. Poursuivre dans la rue des Ecoles, en passant devant le centre culturel Grain de Sel.

A droite point de vue sur le Golfe du Morbihan. Le circuit emprunte le tracé du GR©34 en direction de Montsarrac.

Rond-Point Purgatoire

Au rond-point du Purgatoire, emprunter en face sur 600 m le chemin d'exploitation bordé de haies vers Montsarrac à 2.9 km. A droite se trouvent les installations sportives du complexe Le Derf. Au carrefour suivant, prendre à gauche dans la lande d'ajoncs et de genêts. Une petite route étroite conduit à Ozon, qui domine le Golfe.

Bilherbon

Au stop prendre à droite vers Montsarrac (RD 199). Attention, prudence, la route est fréquentée. Longer la digue et passer devant la ferme de Bilherbon. Le paysage change selon la marée : à marée haute, la mer arrive au ras du muret. A marée basse, seul reste en eau le chenal dégagant les herbiers à zostères de l'anse de Mancel, où les oies bernaches viennent manger l'hiver.

A 250 m, prendre à gauche la route en direction de Kerarden. La vue s'étend sur un large horizon, des landes de Lanvaux aux anciens marais salants à gauche, et à la Pointe du Bill et la petite île de Mancial à droite. A la chapelle de Kerarden, prendre la route à droite. Un beau calvaire se trouve au carrefour suivant.

## Montsarrac

2 variantes :

- Presqu'île de Villeneuve à 600 m tout droit. Si vous êtes à vélo, accès possible seulement en aller-retour. Si vous êtes à pied, il est possible de faire le tour.

-Cale de la Garenne à gauche puis à droite à 700 m. Les vélos s'arrêtent à la cale. L'été, le Petit Passeur assure la traversée vers Saint-Armel et la presqu'île de Rhuys.

Le village de Montsarrac a conservé des maisons de pêcheurs et mis en valeur une ancienne fontaine caractéristique de Séné.

Au retour, traverser le village de Kerarden. Dans un angle de rue, prendre le chemin de la Fontaine Vat à droite. A partir de là, suivre les indications « Réserve Naturelle ». Cheminer en parallèle de la route puis monter à travers les prairies. La vue s'étend sur les anciens marais salants. Le village de Michotte a conservé d'anciennes maisons de paludiers. Un large chemin enherbé borde les maisons. A la route, traverser au passage protégé et reprendre légèrement en décalé en face, une allée bordée d'arbres sur 600 m. Le carrefour de chemins suivant dispose d'un banc de pierre. Prendre le chemin stabilisé à droite et traverser deux routes.

## Route de Brouel

A droite, la route mène à la réserve naturelle nationale des marais de Séné à 250 m environ.

Le circuit continue à gauche puis à la pancarte à la Croix Neuve emprunter à droite le 1er chemin bordé de vieux arbres. A partir de là, suivre l'indication « Saint- Laurent ». Passer dans le village de Falguérec puis, par une succession de sentes en sous-bois, gagner le croisement des 4 Quatre Vents, près duquel se dresse l'ancienne caserne des douaniers (gabelous). Longer le périmètre de la Réserve en direction de Bindre.

## Bindre

Deux possibilités :

- Circuit long (boucle de 5 km) par St- Laurent et le GR©34: continuer tout droit vers Cano. Puis tourner à gauche vers le rond-point de l'hippodrome et se diriger vers la chapelle St- Laurent. Le village de St -Laurent, tout proche du Poulfanc, conserve un côté rural. Le passage le long de la route

de Nantes (RD 779) a été sécurisé sur 300 m. Reprendre le 1er sentier à droite le long de la rivière de St -Léonard. Reprendre en sens inverse le chemin de Cano.

-Circuit court : Dans le village suivre la route sur 400 m à gauche et les indications « la Belle Etoile ». Revenir au bourg par de larges chemins d'exploitation puis la rue de Magellan.

#### Goah Vert

Prendre la rue des Arums, puis la piste cyclable à gauche et traverser pour prendre un sentier en sous-bois qui débouche à la croix sur l'avenue de Penhoët. La suivre à gauche pour retrouver la mairie.

#### Points d'intérêt

- Séné Eglise Saint Patern
- Chapelle de Kerarden et Calvaire de Montsarrac
- Cale du passage de Saint Armel
- Réserve naturelle des Marais de Séné
- Chapelle Saint Laurent